

de leur Caporal : On a dépêché depuis un Exprés à la Cour de *Vienne*, lequel doit, dit on, passer à *Dresde*, pour y faire là-dessus des excuses au Roi de Pologne.

IX. Le Cardinal Cibo travaille à un Manifeste, dans lequel il doit exposer les motifs qui l'ont engagé de renoncer au Grand Prieuré de *Rome*. Le Pape qui avoit accordé à cette Eminence un mois entier pour réfléchir sur sa renonciation, voyant qu'elle y persistoit, a pourvû le Cardinal Ruspoli de ce Benefice, sans le charger d'aucune pension, & Mr. Firrau accompagné de ce Cardinal & des Prieurs Vainy & Justiniani, a pris depuis possession du *Mont-Aviten* qui dépend de ce Prieuré. Un Chanoine de l'Isle de *Corse* arrivé en cette Ville en qualité de Plénipotentiaire des Mécontents de ce Pays-là, a supplié Clement XII. dans une Audiençe qu'il lui a accordée, d'interposer ses bons offices auprès de la Republique de *Genes*, pour l'engager à rétablir ces Mécontents dans tous les privileges dont ils ont jouï par le passé. On assure que ce Chanoine avant cette supplication, avoit offert à S. S. la Souveraineté de l'Isle, qui avoit été ci-devant sous la domination du St. Siege, mais on n'est pas encore informé des réponses que fit le St. Pere à ces propositions. Le Duc de *St. Aignan* nommé par le Roi Très-Chrétien son Ambassadeur en cette Cour, y est attendu sur la fin d'Août, le Pape ayant, dit on, accordé l'ancien ceremonial à ce Seigneur, qui est d'être reçu à *Civitta Vecchia* par le Maître de Chambre Apostolique.

X. Un Exprés dépêché d'Avignon vient d'informer le Pape & le Sacré College, que le Roi T. C. avoit défendu tout Commerce avec le Comtat, en represailles de ce que S. S. avoit défendu l'entrée dans l'Etat Ecclesiastique des Draps fabriqués en  
France